



la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

# **Quartier chinois : une approche révisée pour préserver la signature architecturale d'un lieu emblématique de Montréal**

.....

*Avis présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation portant sur les modifications au Plan d'urbanisme dans le secteur du Quartier chinois de l'arrondissement de Ville-Marie*

**2 juin 2022**

# Table des matières

<b>Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>Contexte.....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>1. L'identité culturelle et architecturale du Quartier chinois .....</b>	<b>5</b>
<b>2. La maîtrise du développement immobilier au profit du patrimoine .....</b>	<b>6</b>
<b>3. La force touristique et commerciale d'un quartier au cœur du centre-ville de Montréal .....</b>	<b>7</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>8</b>

## Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur deux fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole et offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

## Contexte

La préservation du riche patrimoine de Montréal est une préoccupation de longue date de la Chambre. À plusieurs reprises, celle-ci a plaidé en faveur de la protection et de la requalification des ensembles emblématiques de Montréal. C'est notamment le cas de la requalification de grands sites dans le secteur des Faubourgs<sup>1</sup>, de la revitalisation du site de l'ancien hôpital Royal Victoria<sup>2</sup> ou encore du projet immobilier de La Baie<sup>3</sup>.

Les bâtiments d'envergure et les symboles patrimoniaux montréalais incarnent des actifs stratégiques indispensables à l'identité et au rayonnement de la métropole. Ces lieux sont aussi les gardiens de communautés et de cultures traditionnelles qui ont façonné l'histoire de Montréal.

C'est sur la base de ces préoccupations que la Chambre s'est impliquée en faveur de la protection et du développement du Quartier chinois de Montréal, situé dans l'arrondissement de Ville-Marie. En mai 2021, la Chambre a tenu un rendez-vous stratégique intitulé *Relance inclusive : présent et avenir du Quartier chinois*. S'inscrivant dans le cadre du mouvement Relançons MTL, cette conférence a réuni des leaders montréalais afin de lancer un important dialogue entre les acteurs et commerçants des communautés asiatiques et le milieu des affaires. La mobilisation de l'ensemble de la population du Grand Montréal pour un avenir prospère et inclusif du Quartier chinois s'est confirmée lors de cet événement.

Et pour cause, la pandémie de COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les résidents et commerçants du quartier. L'absence de touristes, la désaffection de ces artères commerciales et les nombreuses attaques haineuses et racistes à l'égard de sa communauté ont eu d'importantes retombées négatives.

En décembre 2021, la Chambre a joint sa voix à celles des acteurs clés du Quartier chinois et de la Ville de Montréal en cosignant une lettre d'engagement collectif pour l'avenir et la prospérité du quartier.

Quelques semaines plus tard, la Chambre a lancé la campagne de financement participatif « Ensemble pour le Quartier chinois ». Cette initiative, appuyée par la Fédération des chambres de commerce du Québec et le gouvernement du Canada, visait à soutenir la relance des commerces et des détaillants. Le succès retentissant de cette campagne a démontré l'attachement des Montréalais au Quartier chinois et à ses commerçants ainsi que l'importance de sa vitalité, inhérente à celle du centre-ville et de la métropole.

Enfin, la Chambre a également tenu à appuyer l'ensemble des initiatives conjointes du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour protéger le caractère patrimonial du Quartier chinois. Aujourd'hui, la

---

<sup>1</sup> CCMM, *Secteur des Faubourgs : l'avenir du centre-ville se trouve à l'est*, 8 avril 2019, [En ligne : [Secteur des Faubourgs : orienter le centre-ville vers l'est | CCMM](#)]

<sup>2</sup> CCMM, *Revitalisation du site de l'ancien hôpital Royal Victoria : un patrimoine à valoriser au profit du rayonnement de la métropole*, 12 novembre 2021, [En ligne : [Revitalisation du site de l'ancien hôpital Royal Victoria : un patrimoine à valoriser au profit du rayonnement de la métropole | CCMM](#)]

<sup>3</sup> CCMM, *Projet La Baie : la renaissance d'un emblème au cœur du centre-ville de demain*, 19 mai 2021, [En ligne : [Projet La Baie : la renaissance d'un emblème au cœur du centre-ville de demain | CCMM](#)]

Chambre est heureuse de participer à la consultation portant sur les modifications au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal dans le secteur du Quartier chinois et pour laquelle l'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté.

## Introduction

Le Quartier chinois de Montréal est l'un des plus anciens quartiers asiatiques d'Amérique du Nord. Situé dans l'arrondissement de Ville-Marie et bordé par le Quartier international et le centre des affaires, il fait partie intégrante du centre-ville de Montréal.

Sa création remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, période au cours de laquelle la rue De La Gauchetière – connue aujourd'hui comme le cœur historique et le noyau institutionnel du quartier – a été investie par de nombreux immigrants chinois. Par la suite, le quartier s'est imposé comme un foyer d'accueil pour les communautés asiatiques d'ici et d'ailleurs, qui ont petit à petit ouvert un grand nombre de restaurants et de commerces d'exportation<sup>4</sup>.

Reconnu comme un lieu emblématique par l'ensemble de la population montréalaise, le quartier a déjà été l'objet de plusieurs initiatives de reconnaissance et d'appropriation. Parmi elles figurent par exemple l'installation de grandes enseignes métalliques ornées de sinogrammes sur la façade des commerces, la piétonnisation de la rue De La Gauchetière ou encore l'érection des célèbres portes rouges qui délimitent le quartier.

Cela étant dit, les limites et le patrimoine du quartier ont aussi été menacés par plusieurs projets métropolitains tels que le percement de l'autoroute Ville-Marie et la construction du complexe Guy-Favreau et du Palais des congrès de Montréal.

Bien qu'aujourd'hui ces constructions contribuent à la croissance économique, à la vitalité commerciale et au rayonnement de la métropole, elles reflètent également la complexe dualité entre le développement immobilier et la protection du patrimoine montréalais. D'une part, le premier définit le cadre bâti d'un secteur en offrant des espaces commerciaux, résidentiels et culturels aux communautés qui y vivent; de l'autre, la seconde vient défendre et préserver une identité culturelle indispensable à la mémoire et au maintien des actifs communautaires, historiques et touristiques de Montréal.

Dans le cas du Quartier chinois, le développement immobilier contribue aussi à l'enclavement de la zone, à une fracture architecturale et à un déficit d'entretien des bâtiments qui mène bien souvent à leur démolition plutôt qu'à leur revalorisation.

Face à ces enjeux, la présente consultation a pour objectif de modifier certains paramètres actuels du Plan d'urbanisme pour favoriser le respect de la signature architecturale et ainsi limiter l'insertion de nouveaux projets de construction qui viendraient mettre en péril la culture identitaire du Quartier chinois.

Parmi ces critères figurent notamment l'inclusion de la majeure partie du quartier dans un secteur de valeur exceptionnelle<sup>5</sup>, l'ajout de critères d'évaluation et de documentation exigée dans le cadre du règlement

---

<sup>4</sup> Luce Lafontaine Architectes, *Étude de l'évolution historique et caractérisation du Quartier chinois – Montréal*, 1<sup>er</sup> décembre 2021, [En ligne : [3-2\\_lucelaf\\_quartierchinois\\_final\\_compressé.pdf \(ocpm.qc.ca\)](#)]. Réalisée dans le cadre de la démarche visant à reconnaître l'intérêt patrimonial du Quartier chinois de Montréal.

<sup>5</sup> Selon la documentation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) présentée dans le cadre de ces consultations, un secteur à valeur exceptionnelle « comprend des ensembles d'aménagement urbain et de constructions qui ont subi relativement peu de perturbations et qui sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants ». Office de Consultation publique de Montréal, *Modification du Plan d'urbanisme Quartier chinois*, 4 mai 2022, [En ligne : [Liste de documentation | Quartier Chinois de Montréal \(ocpm.qc.ca\)](#)]

d'urbanisme de l'arrondissement, l'abaissement de la hauteur maximale autorisée pour les nouveaux bâtiments et, conséquemment, l'ajustement des densités de construction au sol sur l'ensemble du territoire.

## 1. L'identité culturelle et architecturale du Quartier chinois

Le Quartier chinois de Montréal est le seul au Québec et le huitième à l'échelle du pays. Pourtant, jusqu'au mois de janvier 2022, il ne bénéficiait pas d'une reconnaissance particulière sur le plan patrimonial comme ce peut être le cas pour le Vieux-Montréal, par exemple<sup>6</sup>. Jusqu'alors, seuls deux immeubles étaient reconnus par le ministère de la Culture et des Communications pour leur valeur patrimoniale. Il s'agit de l'église et du presbytère de la Mission catholique chinoise du Saint-Esprit, situés au 205, rue De La Gauchetière Ouest et classés depuis 1977<sup>7</sup>.

Pour toute nouvelle rénovation ou construction dans un périmètre de 152 mètres autour de ces édifices, les plans doivent être soumis au ministère de la Culture et des Communications pour le respect de l'aspect d'origine des bâtiments<sup>8</sup>. Or, cette reconnaissance est propre aux bâtiments et ne considère pas les impacts qu'une nouvelle construction pourrait avoir à l'échelle du secteur.

Ailleurs au Canada, le Quartier chinois de Victoria est désigné comme un « site historique national » et reconnu dans son entièreté pour sa valeur patrimoniale, qu'il s'agisse de ses rues ou des particularités architecturales de ses bâtisses<sup>9</sup>. Cette distinction est une des priorités des associations communautaires du quartier historique de Montréal, qui voient en elle la possibilité d'assurer la protection globale du secteur, sans se limiter aux édifices historiques.

Le Plan d'urbanisme qui est sur le point d'être modifié vise actuellement à encadrer l'insertion de nouvelles constructions dans les milieux établis, à harmoniser les hauteurs sur chaque tronçon de rue, celles autorisées sur les principales voies de circulation ainsi que celles qui dominent dans les secteurs d'intérêt patrimonial.

Pour faciliter la protection du Quartier chinois, les modifications portées au Plan d'urbanisme proposent d'élargir la reconnaissance patrimoniale du cadre bâti à l'entièreté de la zone. Autrement dit, il s'agirait de considérer que la majeure partie du quartier appartient maintenant à un secteur à valeur exceptionnelle. Cette distinction permettrait de reconnaître son cachet historique et l'existence d'ensembles d'aménagements urbains et de constructions ayant subi relativement peu de perturbations.

Cette proposition s'inscrit dans la foulée de l'annonce faite plus tôt en ce début d'année 2022 par le ministère de la Culture et des Communications : la signature d'un avis d'intention de classement du site patrimonial du noyau institutionnel du Quartier chinois, de l'édifice de la British and Canadian School, aussi connu sous le nom de la maison Wing, et de l'ancienne manufacture S. Davis and Sons<sup>10</sup>.

---

<sup>6</sup> Centre d'écologie urbaine de Montréal, *Quartier chinois en Amérique du Nord, recherche sur les meilleures pratiques de revitalisation*, mars 2021, [En ligne : [Rapport\\_QChinois\\_20200326\\_vf5.pdf\\_6ab5c9fdab235a5d6ae3a4fe18c82149](https://rapport.qc.ca/central-1/amazonaws.com) (ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com)]

<sup>7</sup> Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Presbytère de la Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit, [En ligne : [Presbytère de la Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit - Répertoire du patrimoine culturel du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca/Presbytère-de-la-Mission-Catholique-Chinoise-du-Saint-Esprit-Répertoire-du-patrimoine-culturel-du-Québec)]

<sup>8</sup> Centre d'écologie urbaine de Montréal, *Quartier chinois en Amérique du Nord, recherche sur les meilleures pratiques de revitalisation*, mars 2021, [En ligne : [Rapport\\_QChinois\\_20200326\\_vf5.pdf\\_6ab5c9fdab235a5d6ae3a4fe18c82149](https://rapport.qc.ca/central-1/amazonaws.com) (ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com)]

<sup>9</sup> Gouvernement du Canada, Parcs Canada, Annuaire des désignations patrimoniales fédérales, Lieu historique national du Canada du Quartier-Chinois-de-Victoria, [En ligne : [Parcs Canada - Lieu historique national du Canada du Quartier-Chinois-de-Victoria \(pc.gc.ca\)](https://parcs.gc.ca/Parcs-Canada-Lieu-historique-national-du-Canada-du-Quartier-Chinois-de-Victoria)]

<sup>10</sup> Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications du Québec, *Bien d'intérêt patrimonial à Montréal – Le Noyau-Institutionnel-du-Quartier-Chinois de Montréal sera protégé (communiqué de presse)*, 24 janvier 2022, [En ligne : [Biens d'intérêt patrimonial à Montréal - Le Noyau-Institutionnel-du-Quartier-Chinois de Montréal sera protégé: Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://gouv.qc.ca/Biens-d'intérêt-patrimonial-à-Montréal-Le-Noyau-Institutionnel-du-Quartier-Chinois-de-Montréal-sera-protégé)]

Les autres modifications suggérées visent à renforcer la protection et la mise en valeur du patrimoine obligeant l'arrondissement à documenter le patrimoine par des études sur le potentiel archéologique et par l'application de mesures pour la protection des vestiges. Des critères d'évaluation destinés à mettre en valeur et à faire connaître l'histoire du site seront par exemple intégrés au règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie.

Sans une compréhension réelle du caractère architectural et le souci de l'entretenir, toute nouvelle construction qui ne cherche pas à s'insérer dans le paysage urbain actuel occasionnerait une fracture. Telles que nous les comprenons, ces modifications contribueront à l'homogénéité du cadre bâti. Or, rien n'indique que les nouvelles constructions intégreront des éléments visuels symboliques et emblématiques des cultures asiatiques. Il demeure ainsi fondamental de compléter ces critères de reconnaissance par des critères de design propres à l'architecture culturelle asiatique et d'offrir à l'ensemble du quartier une distinction patrimoniale.

***Recommandation 1 : Adopter un cadre de référence pour maintenir une signature propre au Quartier chinois en se basant sur les éléments qui lui donnent son statut patrimonial et architectural particulier***

## **2. La maîtrise du développement immobilier au profit du patrimoine**

L'immobilier au Quartier chinois se définit par des usages mixtes ou commerciaux des bâtiments et un certain niveau de vacance dans les terrains situés à l'est du territoire. Certains édifices sont vétustes, en cours de transformation, et d'autres complètement abandonnés depuis plusieurs années.

À titre d'exemple, le 1088, rue Clark – qui est devenu la propriété du Service à la famille chinoise du Grand Montréal en 2020 – peine à trouver des locataires<sup>11</sup>. Une partie est présentement occupée par une école de musique tandis que le reste est disponible à la location. L'édifice de catégorie B ou C offre pourtant plusieurs options d'utilisation pour de potentiels locataires.

Comme le démontre notre étude intitulée *Les espaces à bureaux au centre-ville de Montréal*, l'impact de la pandémie sur la demande au pied carré est plus fort pour les immeubles de catégories B et C. En effet, dans un contexte de reprise des activités professionnelles en présentiel, le fait qu'ils soient moins attrayants, moins spacieux ou destinés davantage à des métiers « cléricaux » propres au télétravail rend leur utilisation plus complexe<sup>12</sup>. Le réaménagement des espaces à bureaux lié à l'implantation du mode de travail hybride pousse aussi bien souvent les entreprises à réduire leurs espaces et à se tourner vers des locaux plus petits, mais de meilleure qualité pour un loyer comparable. Plutôt que de les délaisser, ces immeubles pourraient faire l'objet de rénovation ou de requalification en fonction des besoins du marché. Le 1088, rue Clark, qui bénéficie pourtant d'une localisation intéressante, a ainsi le potentiel d'inciter de nouvelles entreprises ou start-ups à venir s'installer au Quartier chinois pour profiter de ses attraits, mais également de l'écosystème du centre-ville de Montréal.

***Recommandation 2 : Encourager l'installation d'entreprises dans le Quartier chinois, notamment en soutenant la revalorisation des locaux et la préservation de leur devanture par le biais d'une initiative ciblée***

---

<sup>11</sup> Centre d'écologie urbaine de Montréal, *Quartier chinois en Amérique du Nord, recherche sur les meilleures pratiques de revitalisation*, mars 2021, [En ligne : [Rapport\\_QChinois\\_20200326\\_vf5.pdf\\_6ab5c9fdab235a5d6ae3a4fe18c82149](https://ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com/Rapport_QChinois_20200326_vf5.pdf_6ab5c9fdab235a5d6ae3a4fe18c82149) ([ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com](https://ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com/))]

<sup>12</sup> CCMM, *Espaces à bureaux au centre-ville de Montréal : comment stimuler les synergies et attirer de nouvelles entreprises*, 22 avril 2022, [En ligne : [Étude Espaces à bureaux au centre-ville de Montréal : comment stimuler les synergies et attirer de nouvelles entreprises](https://www.cmm.ca/fr/etude-espaces-a-bureaux-au-centre-ville-de-monreal-comment-stimuler-les-synergies-et-attirer-de-nouvelles-entreprises) ([cmm.ca](https://www.cmm.ca/))]

Mis à part la vétusté de ces immeubles, le Quartier chinois est aussi menacé d'enclavement. Le Plan d'urbanisme actuel vise à préserver les vues depuis et vers le mont Royal, mais jusqu'alors peu de réglementation portait sur la limite des hauteurs autorisées.

Pour y remédier, il est proposé d'abaisser la hauteur maximale autorisée pour les nouvelles constructions à 25 mètres aux abords de la rue De La Gauchetière, soit le cœur du quartier, où l'on retrouve des bâtiments résidentiels et commerciaux de faible hauteur. Autrement dit, la hauteur souhaitée serait d'au maximum cinq étages. Les hauteurs plus importantes que l'on retrouve sur la majorité de grandes artères du quartier seraient elles aussi abaissées. Sur l'avenue Viger par exemple, les limites autorisées passeraient de 65 à 45 mètres et dans le secteur du Palais des congrès, de 65 à 35 mètres.

En cohérence avec cette modification, les densités de construction au sol (COS) autorisées seraient elles aussi ajustées. Les paramètres de densité de construction appliqués dans un arrondissement déterminent l'échelle de la forme urbaine d'un territoire et l'intensité des activités qui s'y déroulent.

Bien que leur intégration soit nécessaire, ces nouveaux paramètres pourraient avoir une incidence sur la viabilité du modèle d'affaires et alourdir le fardeau administratif des promoteurs et constructeurs immobiliers. À plus long terme, cela se traduirait également par une hausse des bâtiments et terrains vacants dont le rachat potentiel par des promoteurs immobiliers devrait être correctement encadré au bénéfice de la richesse patrimoniale du quartier. En parallèle, de nombreux édifices désuets pourraient faire l'objet d'une réhabilitation plutôt que d'être soumis à une destruction. Le secteur privé comme les autorités municipales ont un rôle à jouer dans le maintien des actifs immobiliers du quartier et leur pleine utilisation.

Pour ce faire, la Chambre recommande la mise sur pied d'un fonds mixte de requalification du patrimoine. Cette solution avait d'abord été mise de l'avant dans le cadre du Plan d'action pour renforcer le centre-ville de Montréal, réalisé par la Chambre en décembre 2020. À ce moment-là, le centre-ville de Montréal entrait dans une spirale de dévitalisation profonde et son rôle en tant que locomotive du Québec et du Grand Montréal était menacé. Plusieurs domaines, dont le patrimoine immobilier, nécessitaient alors des actions ciblées pour propulser leur relance.

Ce fonds mixte de requalification du patrimoine serait destiné à bonifier les budgets de projets pour couvrir le surcoût lié à la nature patrimoniale des immeubles visés. Il viendrait susciter et accélérer des projets publics et privés<sup>13</sup>. Cette initiative s'apparente aux gestes posés par le ministère de la Culture et des Communications en septembre 2020 en faveur de la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux<sup>14</sup>. Elle pourrait être portée par la Ville de Montréal pour répondre aux enjeux immobiliers propres au Quartier chinois.

***Recommandation 3 : Mettre en place un fonds mixte de requalification du patrimoine pour en assurer la préservation tout en soutenant le développement immobilier spécifique au Quartier chinois de Montréal***

### **3. La force touristique et commerciale d'un quartier au cœur du centre-ville de Montréal**

Le Quartier chinois se définit aussi par une forte mixité de fonctions alliant des services publics, des lieux de culte, des commerces, des espaces à bureaux et des logements résidentiels. Il est aussi bien desservi par le transport collectif et actif.

---

<sup>13</sup> CCCM, *Plan d'action pour renforcer le centre-ville de Montréal*, 8 décembre 2020, [En ligne : [Plan d'action pour renforcer le centre-ville de Montréal | CCMM](#)]

<sup>14</sup> Ministère de la Culture et des Communications, *Mise en valeur du patrimoine culturel – Le gouvernement du Québec octroie 5 M\$ pour la requalification des lieux de culte patrimoniaux et dévoile 4 projets* (communiqué de presse), 3 septembre 2020, [En ligne : [Le gouvernement du Québec octroie 5 M\\$ pour la requalification des lieux de culte patrimoniaux et dévoile 4 projets - Ministère - Ministère de la Culture et des Communications](#)]

Étant donné la place toute particulière qu'occupe le Quartier chinois au centre-ville de Montréal, nombreux sont ceux qui parmi les 11,1 millions de touristes présents au centre-ville avant la pandémie parcouraient les rues du quartier et consommaient dans ses commerces et ses restaurants emblématiques<sup>15</sup>.

Les artères commerciales du Quartier chinois abritent plus de 160 commerces et emploient près de 400 personnes<sup>16</sup>. Pour les résidents, soit près de 864 habitants, ces artères rassemblent les commerces de proximité et façonnent la vie de quartier. Pour les touristes, elles contribuent à l'atmosphère unique de la zone, à l'immersion au sein de la culture chinoise. Un équilibre est donc à trouver entre la possibilité d'offrir un lieu emblématique riche en particularités aux visiteurs et un cadre de vie à la fois agréable pour les résidents et authentique pour les visiteurs.

Tout récemment, le 20 mai 2022, le gouvernement du Canada a annoncé vouloir aider les collectivités du Grand Montréal à se remettre de la pandémie en leur offrant des lieux de rencontre de qualité. Un investissement de près de 11 M\$ dans des projets de revitalisation d'espaces publics est distribué à 23 entreprises montréalaises. Parmi les projets subventionnés, trois d'entre eux s'établiront au centre-ville, mais aucun ne prévoit pour l'instant investir sur le territoire délimité du Quartier chinois.

Alors que l'essentiel des mesures sanitaires vient d'être levé et que la population apprend à vivre avec le virus, les retombées économiques néfastes sont encore bel et bien présentes.

Avec la reprise des activités professionnelles et estivales, le Quartier chinois, qui s'apprête à retrouver ses visiteurs, doit pouvoir le faire dans des conditions qui permettent le rayonnement de ses attraits touristiques, commerciaux et culturels. Les actions menées pour le développement et le rayonnement du centre-ville devraient aussi concerner le territoire du Quartier chinois.

***Recommandation 4 : Inscrire le Quartier chinois dans toutes les stratégies de développement du tourisme local et régional au Québec et renforcer son positionnement comme actif dans nos campagnes internationales***

## Conclusion

La présente consultation s'inscrit dans la continuité du Plan de relance du centre-ville de Montréal et du Plan d'action pour le développement du Quartier chinois, adoptés respectivement en mars et juin 2021, et vise à assurer la préservation et la mise en valeur du Quartier chinois.

Les modifications proposées pour permettre au Plan d'urbanisme d'encadrer les nouvelles constructions en préservant la valeur patrimoniale et la signature architecturale du territoire du Quartier chinois sont les bienvenues. Préventives, elles interviennent en réponse aux problématiques économiques propres à ce lieu emblématique : fragilité de la trame commerciale, enclavement, embourgeoisement, loyers dispendieux, vétusté des bâtiments, terrains et immeubles vacants.

Pour la suite, les collaborations entre la Ville de Montréal, les autres ordres gouvernementaux, les communautés asiatiques du Grand Montréal et le milieu des affaires sont essentielles pour permettre aux résidents, aux commerçants ainsi qu'à l'ensemble de la population montréalaise de préserver ce joyau culturel et architectural de la métropole.

---

<sup>15</sup> CCMM, *Relancer le centre-ville de Montréal dans un environnement en profonde mutation – stratégies pour tirer profit des nouveaux modes d'organisation du travail et de consommation du centre-ville*, février 2022, [En ligne : [Étude Relancer le centre-ville de Montréal dans un environnement en profonde mutation – Stratégies pour tirer profit des nouveaux modes d'organisation du travail et de consommation du centre-ville \(ccmm.ca\)](#)]

<sup>16</sup> CRARR, *Les commerçants du Quartier chinois lancent la campagne « Bonne fortune et solidarité » contre le racisme anti-asiatique*, 31 octobre 2020, [En ligne : [LES COMMERÇANTS DU QUARTIER CHINOIS LANCENT LA CAMPAGNE « BONNE FORTUNE ET SOLIDARITÉ » CONTRE LE RACISME ANTI-ASIATIQUE | CRARR](#)]